

Mandat d'enquête et d'audience publique

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Gouvernement du Québec

**Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade
Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour**

Réponses complémentaires aux questions soumises le 8 juillet 2013 par rapport
aux sujets suivants :

- Le Plan vert, bleu et blanc de la Ville de Québec
- Les « charcottes » de la côte de Sillery et de la coulée Saint-Denis

Informations à jour le 9 juillet 2013



Question 1 : Le Plan vert, bleu et blanc de la Ville de Québec

- A. Le document « PROJET – Plan vert bleu blanc » que l'on trouve sur le site de la Ville correspond-il à la version finale du Plan?

Réponse de la Ville de Québec :

Non.

- B. Sinon, pourriez-vous déposer à la commission la version finale du Plan vert bleu blanc adoptée par la Ville? Pourriez-vous aussi déposer le plan d'action qui s'y rattache?

Réponse de la Ville de Québec :

Non, puisque le Plan vert, bleu et blanc et le plan d'action n'ont pas encore été adoptés par l'instance compétente en cette matière de la Ville de Québec.



Question 2 : Les anciennes « charcottes »

- A. Est-ce que la Ville de Québec a le projet de mettre en valeur ces deux anciennes « charcottes » (côte de Sillery et la coulée Saint-Denis)? Si oui, quand ? Et à quel coût?

Réponse de la Ville de Québec :

Non. La Ville de Québec n'a pas l'intention de les mettre en valeur formellement.

- B. Pourriez-vous localiser ces deux « charcottes » sur une carte ?

Réponse de la Ville de Québec :

La charcotte de la côte de Sillery n'a jamais fait l'objet d'une étude iconographique ou historique. Son existence relève davantage de la mémoire collective.

Pour ce qui est des charcottes en général, leur tracé exact est pratiquement impossible à réaliser, car l'emplacement de ces parcours informels peut avoir évolué dans le temps et dans l'espace.

Pour ces motifs, la cartographie demandée ne peut être réalisée avec certitude et exactitude.